

LE CHÂTEAU DE GRÉOUX-LES-BAINS APRÈS L'EXTINCTION DES TRIAN (XV^e-XVIII^e S.)

La commune de Gréoux-les-Bains qui, à l'extrême sud du département des Alpes de Haute-Provence s'étend en rive est de la Durance, se situe aux confins de la Provence pré-alpine et de la Basse-Provence. Son territoire est dessiné par les derniers reliefs du plateau de Valensole et ceux du haut Var, entre lesquels s'écoule le Verdon dont le grand lit s'élargit, ici, pour, au sortir de ses basses gorges, laisser place à une vaste plaine alluviale. C'est en bordure de cette dernière, en rive droite de la rivière et sur les contreforts du plateau de Valensole, que s'est regroupé, dans le courant du XII^e siècle, le village, au terme d'un processus d'incastellamento de seconde génération. L'habitat s'étage à l'adret d'un mamelon rocheux qui culmine au château seigneurial à 393 m.

Transformé en carrière aux XIX^e et XX^e siècles, l'édifice que le cadastre de 1840 signale « *en ruine* »¹ a perdu l'essentiel de ses couvertures, de ses décors et de ses aménagements intérieurs. Les campagnes de restauration dont il a fait l'objet depuis les années 1980 ont contribué à stabiliser le gros-œuvre maçonné conservé pour l'essentiel. Dans ses ruines, des vestiges épars et les restes d'une église charpentée dont la double vocation paroissiale et castrale ne fait pas de doute, attestent à cet emplacement l'existence d'un complexe seigneurial dès le XII^e siècle². Les dispositions du château de Gréoux ne sont toutefois mieux connues qu'à partir du XIV^e siècle où une grande campagne de reconstruction attribuée à Arnaud de Trian fixe, dans le deuxième quart du siècle, le plan d'ensemble et l'essentiel de la structure de cet édifice³.

1. A. D. Alpes de Haute-Provence, 3P230, f°288.

2. Sandrine CLAUDE, *Le château de Gréoux-les-Bains (Alpes de Haute-Provence): une résidence seigneuriale du Moyen Âge et à l'Époque moderne*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2000, Documents d'archéologie française 80, p. 89-93.

3. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, *op. cit.*, p. 144-145. Arnaud de Trian est un neveu de Jacques Duèse qui devient le pape Jean XXII le 6 août 1316. D'abord établi au royaume de Naples (J.-A. PITHON-CURT, *Histoire de la Noblesse du comté Venaissin, d'Avignon et de la principauté d'Orange, dressée sur les preuves dédiées au roy*, Marseille, Laffitte reprints, 1970 1^{re} éd. 1743-1750, t. IV, p. 104), il suit son oncle en Provence qui le nomme maréchal de la Cour romaine le jour même de son accession au trône pontifical. Le 26 février 1317, il devient le recteur du Comtat Venaissin, charge qu'il occupe jusqu'à la mort de Jean XXII en 1334

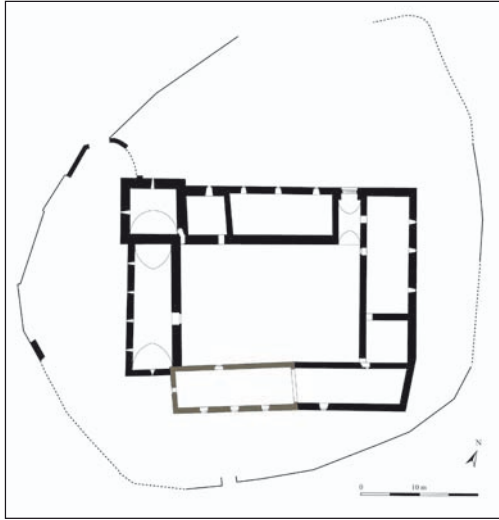


Fig. 1 : Le château et son enceinte au XIV^e siècle.
En gris : Elévations de l'église du XIII^e siècle
(DAO. S. Claude).

Le château se déploie alors sur près de 40 % des 4 800 m² de la vaste plate-forme castrale, à l'abri d'une enceinte qui, accentuant sa position dominante sur le village, épouse par une succession de pans de murs rectilignes le pourtour du relief (fig. 1 et 2). Si une poterne a pu maintenir une communication au sud, entre le village et le château, l'accès principal se faisait alors par une grande porte en pierre de taille à arc brisé extradossé et embrasure intérieure segmentaire. Son seuil, restituable à près de 4 m au-dessus du niveau actuel des lices extérieures, suppose la



Fig. 2 : Le château et l'enceinte castrale vus depuis le nord-ouest
(carte postale, 1^{re} moitié du XX^e siècle).

(C. FAURE, *Étude sur l'Administration et l'histoire du Comtat-Venaissin du XIII^e au XV^e s.* (1229-1417), Paris, 1909, 50-51). Le 22 décembre 1322, Arnaud de Trian échange avec les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ses terres du royaume de Naples contre des biens provençaux, dont l'importante vicomté de Tallard. C'est par un rééquilibrage de cet échange, en avril 1324, qu'il devient le seigneur de Gréoux, mais aussi, dans les environs de Tallard, des seigneuries de Lardier, Pelleautier, Fouillouse et La Saulce (A. D. Bouches-du-Rhône, B964 f°1).



Fig. 3: Élévation intérieure de l'enceinte castrale au niveau de la porte principale (cl. S. Claude).

présence de structures d'accès avancées (escalier de bois, passerelle escamotable?) (fig. 3). Ouverte au travers du segment nord-ouest de l'enceinte, cette porte est placée sous la protection de la tour maîtresse du château et dissociée du porche de l'entrée principale de ce dernier (au nord-est). Ce doublement des accès s'accompagnait d'une séparation matérielle qui divisait la plate-forme en deux espaces: une esplanade assez vaste au nord et un espace de circulation plus réduit le long des trois autres côtés du château⁴.

Derrière son enceinte, avec une emprise au sol d'environ 1 900 m², l'édifice gothique apparaît alors comme l'un des plus grands châteaux seigneuriaux de Provence⁵. Il s'organise selon un plan quadrangulaire à quatre corps de bâtiment se coupant à angle droit (49 m x 38 m) et dessinant une cour intérieure de 20 m sur 30 m, où l'accent est mis sur la tour maîtresse nord-ouest. Trois anomalies perturbent la régularité quasi-parfaite de ce plan: le biais de l'angle sud-est dont les dispositions sont dictées par l'instabilité du terrain, la partie occidentale du corps de bâtiment sud qui correspond au volume plus ancien et d'orientation très légèrement différente de l'église castrale/paroissiale du XIII^e siècle, et surtout le dégagement de l'angle sud-ouest resté non bâti comme en témoigne une prise de jour ouverte à l'extrémité sud du bâtiment occidental.

4. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, *op. cit.*, p. 34-39.

5. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, *op. cit.*, p. 121, 127.

À l'intérieur, les très grandes pièces voûtées ou planchéiées se succédaient en enfilade, sur deux niveaux dans les corps de bâtiment nord, ouest et est, et trois niveaux dans la tour maîtresse et dans le corps de bâtiment sud et le sud du bâtiment oriental construits sur le dénivelé du relief. Au moins six portes hautes attestent la présence de dispositifs donnant accès aux étages depuis la cour, soit de simples escaliers de bois autonomes ou, plus probablement compte tenu du nombre des ouvertures, des coursières en matériaux légers. Les ouvertures extérieures, rares, petites et haut placées du rez-de-chaussée, laissent place, aux étages des corps de bâtiment nord, ouest et sud, à des fenêtres de dimensions supérieures, accessibles et de facture plus soignée. C'est également à ce niveau que se concentrent les seuls aménagements résidentiels reconnus qui consistent alors en deux latrines et une cheminée, localisées contre la tour nord-ouest et dans l'aile occidentale. La fonction militaire, quant à elle, reste discrète dans ce complexe résidentiel qui, tourné sur sa cour, oppose à l'extérieur ses maçonneries massives et peu ajourées. Les rares éléments défensifs se concentrent sur le corps d'entrée du château protégé par un fossé, un pont-levis, une herse et un assommoir, et sur les parties sommitales de l'édifice occupées par des terrasses fortifiées.

À sa mort intervenue peu avant juin 1341, Arnaud de Trian laisse à son fils, Louis, lieutenant du sénéchal des comtés de Provence et de Forcalquier Raymond II d'Agoult, la vicomté de Tallard et la seigneurie de Gréoux⁶. Sa petite-fille, Briande de Trian apporte Gréoux en dot, le 13 janvier 1379, à Guillaume de Glandevès, seigneur de Cuers et baron de Glandevès. La seigneurie reste dans le patrimoine de la famille de Glandevès jusqu'en 1641 où, le 30 janvier, Horace de Castellane-Glandevès, baron des Crottes, s'en dessaisit pour 105 000 livres en faveur du Marseillais Esprit de Clapiers⁷. Son petit-fils, Antoine de Clapiers, vend pour 225 000 livres, la baronnie de Gréoux qui compte également les fiefs d'Aurabelle et de la Pigette, à son beau-frère, Jérôme d'Audiffret⁸, mettant ainsi fin, le 5 avril 1702, à la branche des Clapiers de Gréoux. La terre est érigée en marquisat en faveur de ce seigneur en septembre 1702⁹. Passée à son frère, Honoré d'Audiffret, en 1712 ou 1713, la seigneurie indivise constitue la dot des petites-filles de ce dernier, Thérèse-Henriette mariée le 5 juin 1771 au marquis Surléon-Jean-Baptiste-Boniface d'Albertas, et Jeanne-Charlotte-Constance qui épouse, le 15 septembre 1782, Jacques-Armand de Thoron de Lacépède, seigneur d'Artignosc¹⁰. Dès avril

6. Louis BARTHÉLÉMY, *Inventaire chronologique et analytique des Chartes de la maison des Baux*. Marseille, 1882, p. 343, charte n° 1196. Gustave SAIGE, *Documents historiques antérieurs au XV^e s. relatifs à la seigneurie de Monaco et à la maison de Grimaldi*, t. I, Monaco, 1905, p. 440, n° CLVIII.

7. A. D. Bouches-du-Rhône, 356E113 f°123.

8. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2527 f°243v°.

9. A. D. Bouches-du-Rhône, B118 f°20v°.

10. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2558 f°97.

1783, seul le marquis d'Albertas apparaît comme seigneur du lieu pour son épouse¹¹, jusqu'à ce que la Révolution ne les exile.

Très empreint des modèles de la grande architecture palatiale urbaine contemporaine, le château gothique de Gréoux conçu pour Arnaud de Trian a été ainsi occupé jusqu'à la Révolution, moyennant des transformations substantielles qui, sans toucher la structure médiévale de l'édifice, vont progressivement en améliorer la fonctionnalité et le confort résidentiel (fig. 4 hors texte).

LA MODERNISATION DES ORGANES DE COMMUNICATION : LES GALERIES ET L'ESCALIER DE LA COUR INTÉRIEURE

« La cour intérieure, avec une citerne existant encore, était entourée d'une galerie ou plutôt d'un cloître dont les arcades en ogives retombaient sur des piliers carrés chanfreinés en grès tendre, d'un mètre de haut. Au dessus était également une galerie couverte sur laquelle s'ouvraient les pièces du premier étage. Ce lieu, plein de silence, d'ombre et de fraîcheur, avait un aspect vraiment imposant et grandiose dans son ensemble »¹².

Les premières transformations apportées au château du XIV^e siècle ont investi le vide central de la cour, adossant aux quatre corps de bâtiment un ensemble monumental composé de deux galeries superposées et desservies par un escalier installé à l'angle sud-est¹³. Cet ensemble, qui n'est peut-être que la monumentalisation d'un dispositif analogue construit en matériaux légers, a créé un système de distribution parallèle, permettant d'éviter l'enfilade des pièces du château. Démantelé dans le courant du XIX^e siècle, il n'a conservé que de rares vestiges en place et quelques éléments lapidaires épars, mais les investigations archéologiques conduites en 1990 par M.-P. Estienne et N. Molina, qui en ont établi le plan exact¹⁴, et une iconographie relativement fournie permettent d'en restituer les dispositions.

Au rez-de-chaussée, trois arcades, au nord et au sud, et deux seulement, à l'est et à l'ouest, dessinaient des galeries de 3,40 m à 3,70 m de large, parallèles aux corps de bâtiment, qui dégageaient une cour centrale de 22 m sur 11,50 m. Leurs arcs brisés chanfreinés, appareillés en pierre de taille, reposaient sur dix piliers carrés de 0,62 m de côté et d'environ 1,25 m de haut,

11. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2549 f°191v°.

12. Gabriel GIBELIN, *Notice historique et archéologique sur Gréoulx (Basses-Alpes). Histoire ; Seigneurs ; Monuments publics ; Etablissement thermal ; etc. par un gryzélien*. Aix-en-Provence, 1908 p. 39.

13. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, *op. cit.*, p. 102 et svt.

14. Marie-Pierre ESTIENNE, Nathalie MOLINA, *Gréoux-les-Bains, le château dit des Templiers*. Rapport de sondages programmés, SRA-PACA, 1990.



Fig. 5: Cour et vestiges des galeries basses vus depuis le nord-est (dossier MH, photographie prise en 1872).

également maçonnés en pierre de taille (fig. 5 et 6)¹⁵. Montés sur des bases moulurées, ces supports étaient couronnés de tailloirs monolithes ornés d'une succession simple et légèrement différente d'une pile à l'autre de profils horizontaux (cavets, gorges, tores parfois séparés d'une baguette), tandis que leurs arêtes verticales étaient abattues par des chanfreins. Une maçonnerie de moellons équarris agencés en assises réglées façonnait avec soin les écoinçons de cette arcature dont les dispositions différaient sensiblement au sud. Ici, le seul pilier encore en place est solidaire du mur occidental de l'escalier de cour. Son tailloir, présent à une vingtaine de centimètres au-dessus du sol actuel, s'aligne sur la base des autres piliers ce qui impose de restituer, au sud, une arcature sans piédroit (fig. 7). Ce dispositif, en plaçant la galerie sud en contrebas de la cour, permettait de donner l'accès aux salles de l'étage de soubassement du corps de bâtiment contigu.

À chacune des extrémités des galeries est et ouest, un arc diaphragme transversal épaulait cet ensemble. Montés, côté cour, en appui sur les piliers d'angle et ancrés, de l'autre, dans la maçonnerie des élévations internes du château, ces quatre arcs portaient les poutres axiales qui soulageaient les solives des planchers des galeries hautes (fig. 8).

¹⁵. Les arcades, qui devaient culminer à près de 5,90 m, ont une portée comprise entre 6,60 m et 7 m, pour les galeries nord et sud, et entre 5,10 m et 5,20 m pour les autres.



Fig. 6: Cour et vestiges des galeries basses vus depuis le nord-ouest (Coll. Régis Bertrand, photographie non datée).

L'ensemble monumental était complété par un escalier à deux volées intégré aux galeries est et sud de la cour. Dans l'axe du porche d'entrée, la première est adossée au corps de bâtiment oriental. Ses huit marches de pierre de taille s'arrêtaient sur un repos situé à 1,50 m du sol de la cour, au seuil d'une porte en arc brisé qui appartient aux aménagements du XIV^e siècle et par laquelle était desservi tout le rez-de-chaussée surélevé des corps de bâtiment sud et est. Depuis ce repos, la seconde volée d'une vingtaine de marches a été construite le long du corps de bâtiment sud sur une voûte porteuse en

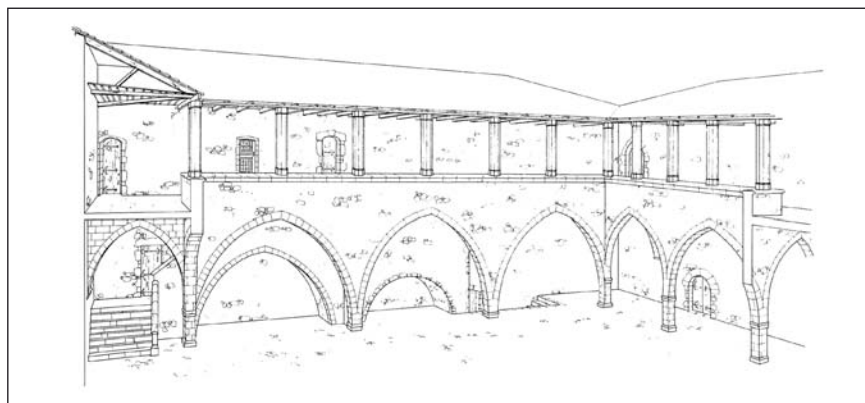


Fig. 7: Restitution en perspective de la cour intérieure du château, vue depuis le nord-est (dessin: Frédéric Guériel).



Fig. 8 : Lithographie de Joseph-Constant Fallot de Broignard intitulée « Entrée intérieure du château de Gréoux » (1828), représentant la galerie orientale depuis le porche d'entrée (Aix-en-Provence, Musée Paul Arbaud).

berceau brisé. Son palier, situé à environ 6,30 m du sol, aboutit à la galerie haute de la cour (fig. 9).

Cette dernière disposait également de plusieurs aménagements dont la contemporanéité avec les galeries n'est pas totalement garantie. Le premier est une calade constituée de petits galets multicolores et de tessons de tuile dont un lambeau a été mis au jour en 1990 sous la galerie ouest. Sept tessons de céramique à pâte claire glaçurée ne donnent qu'un *terminus post quem* de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle à ce pavement qui a ainsi pu préexister aux galeries¹⁶. La seconde structure est une citerne voûtée, creusée à l'angle nord-ouest de la cour pour recueillir les eaux pluviales, qui, si elle a pu faire partie de son équipement primitif, n'apparaît dans la documentation qu'en 1615, comme le « *puy du chateau* »¹⁷.

À l'étage, les dispositions des galeries hautes que seuls documentent les encastresments de charpente sont plus délicates encore à saisir. Leur ont été

16. Marie-Pierre ESTIENNE, Nathalie MOLINA, *Gréoux-les-Bains...*, op. cit., p. 17-19.

17. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2453 f°155v°.



Fig. 9: Vue du grand escalier de la cour prise depuis le nord-est (dossier MH, photographie non datée).

attribués des éléments lapidaires en molasse, présents dans les décombres du château, qui appartiennent à plusieurs piles octogonales de 0,48 m de section¹⁸. La restitution proposée imagine ces supports montés, à l'aplomb de l'arcature du rez-de-chaussée, sur des bahuts et recevant des sablières sur lesquelles reposaient les arbalétriers d'une toiture en appentis, maintenus par des demi-entrants (fig. 7). La position de ces derniers impose de placer l'appentis des galeries dans le prolongement des versants intérieurs des toitures des corps de bâtiments. Cette nouvelle installation a très logiquement doté les étages de portes supplémentaires¹⁹. Deux d'entre elles, qui donnent respectivement accès au corps de bâtiment sud depuis le palier de l'escalier monumental (espace XIX) et à l'aile ouest (espace XI), présentent un encadrement en anse-de-panier et des piédroits en quart-de-rond montés en molasse jaune. Au nord, un troisième passage dont l'embrasure couverte d'un arc en accolade appartient au même répertoire gothique tardif du xv^e siècle que les précédentes, se distingue par une facture beaucoup plus fruste, simplement façonnée au mortier. Il est possible qu'une quatrième porte ait été ménagée vers le corps de bâtiment oriental qui a perdu presque toute son élévation sur cour.

18. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, *op. cit.*, p. 114.

19. Au rez-de-chaussée, seule la cave sud a vu son entrée depuis la cour condamnée par la mise en place de l'escalier, reportée à l'ouest (dans l'espace XV).

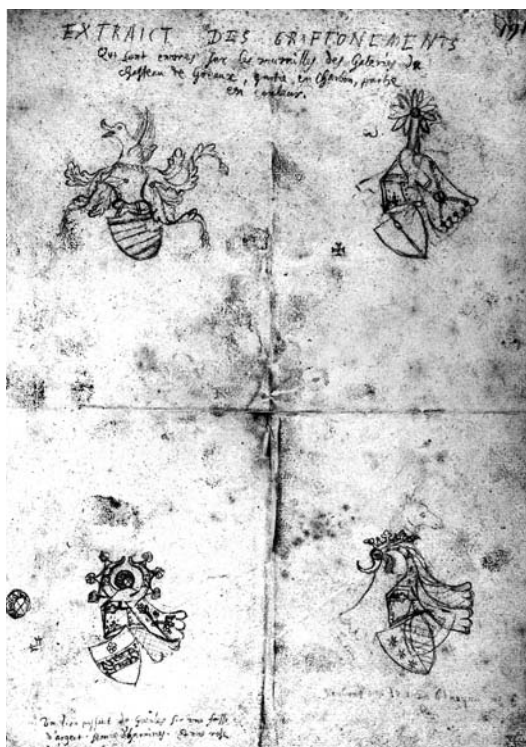


Fig. 10: Relevés héraldiques réalisés par Nicolas Fabri de Peiresc dans les galeries du château (Carpentras, bibliothèque Inguimbertaine, Ms 1771 f°191).

Organe fonctionnel de distribution, les galeries de la cour étaient également, pour le seigneur, un instrument de prestige où s'exposait un décor héraldique peint et sculpté. Le premier est connu par des crayonnages de Nicolas Fabri de Peiresc conservés à la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras, sous le titre *Extraict des grifonnements qui sont encores sur les murailles des galeries du chasteau de Greaux, partie en charbon, partie en couleur*, parmi lesquels l'érudit aixois a sans doute relevé les armes d'or et de gueules des Glandevès timbrées d'un heaume (fig. 10)²⁰. Une pierre de molasse sculptée d'un blason à deux pals permet également d'envisager ce type de décor sur les piles de la galerie haute. Lieu ostentatoire de l'autorité seigneuriale,

« *le courroir ou promenoir, galerie quy est au devant de la grand salle dud(it) chasteau* » sert ainsi de cadre, le 17 novembre 1455, à la rédaction de deux actes importants : l'achat par Raymond de Glandevès au conseiller du roi Raymond de Puget de la terre d'Aurafrède avec ses droits, qui étend la seigneurie au domaine dit aujourd'hui Aurabelle, près de Vinon ; une transaction avec les représentants de la communauté de Gréoux sur leurs droits respectifs sur ce domaine²¹.

Édifiées après la fin du XIV^e siècle²², les galeries du château de Gréoux sont en place en novembre 1455, ce qui en fait une commande de l'un des

20. B. M. Carpentras, Ms.1771 f°191. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, op. cit., p. 122.

21. Transactions citées par Gabriel GIBELIN, *Notice...*, op. cit., p. 17-22. Originaux disparus connus par une copie (A. C. Gréoux, dépôt E94-DD2, f°16v°).

22. Le *terminus post quem* de la fin du XIV^e siècle est fourni par le mobilier céramique contenu dans la tranchée de fondation de l'un des piliers de la galerie nord (Marie-Pierre ESTIENNE, Nathalie MOLINA, *Gréoux-les-Bains...*, op. cit., p. 8-10). Il est corroboré par les

premiers Glandevès, Guillaume, Isnard ou Raymond, qui ont succédé aux Trian, en 1379. Elles ajoutent au château un système de distribution parallèle aux espaces d'habitation dont le principe se rencontre, dès les XIII^e-XIV^e siècles et peut-être même avant, dans l'organisation de la demeure urbaine. À Montpellier, la loge et la coursière deviennent alors deux composantes fréquentes des habitations patriciennes organisées autour d'une cour. Au rez-de-chaussée et largement ouverte sur ce vide intérieur, la première se présente comme une galerie à arcades aux fonctions d'apparat; depuis la cour également, commandées par un escalier commun, les coursiers assurent, quant à elles, à chaque étage, la distribution hors-œuvre de l'habitation²³.

Au tournant des XIII^e et XIV^e siècles, le palais des rois de Majorque à Perpignan est l'un des premiers édifices seigneuriaux à intégrer, à sa cour, un système de distribution hors-œuvre dont le choix d'un parti symétrique articulé autour de la chapelle accentue l'effet ostentatoire²⁴. Plus près, Avignon donne de nombreux exemples de galeries adossées aux corps de bâtiment sur deux niveaux, conçues pour une desserte globale de la résidence, à commencer par le palais de Benoît XII, dont les galeries basses charpentées, à arcs brisés chanfreinés montés sur des piles quadrangulaires, en place dans les années 1339-1340, purent servir de modèle aux structures du château de Gréoux. Ce dernier a toutefois fait des deux volées de son escalier un organe de desserte dans-œuvre, intégré aux galeries basses, quand le parti avignonnais a opté pour une rampe unique adossée à la galerie nord. En outre, dans le palais-vieux, les coursiers supérieures, closes côté cour, prennent l'apparence de corridors, là où à Gréoux doivent probablement être restituées des galeries ouvertes, sur piles octogonales.

Le palais urbain individuel, auquel le château de Gréoux emprunte son plan d'ensemble sur cour d'où se détache le volume de la tour maîtresse, a également intégré à son architecture ce type de circulations hors-œuvre. C'est le cas, toujours en Avignon, du petit palais dans la cour intérieure duquel quatre galeries planchéiées sont édifiées sur deux niveaux, dans la première moitié du XIV^e siècle. Le troisième niveau et l'escalier en vis intégré à la galerie nord complètent le dispositif au milieu du XV^e siècle²⁵. De même, les comptes de la Chambre Apostolique permettent de restituer dans la cour du palais construit, entre 1342 et 1344, à Villeneuve-lès-Avignon pour Clément VI, un

données stylistiques des moulures (chanfreins, double cavet), des portes en anse-de-panier et en accolade, et des décors héraldiques (Sandrine CLAUDE, *Le château...*, *op. cit.*, p. 110-111, 122).

23. Bernard SOURNIA, Jean-Louis VAYSETTES, *Montpellier: la demeure médiévale*, Paris, 1991, p. 63-72.

24. Jean MESQUI, *La Résidence et les éléments d'architecture. Châteaux et enceintes de la France médiévale: de la défense à la résidence*, t. 2. Paris, 1993 : p. 33, 153. Jean MESQUI, « Le palais royal de Perpignan: un édifice exceptionnel parmi les palais des XIII^e et XIV^e siècles en Europe occidentale », dans Collectif, *Un palais dans la ville. Volume 1: Le palais des rois de Majorque à Perpignan*, Perpignan, 2014, p. 301, 308-309.

25. Jean VALLÉRY-RADOT, « Le Petit Palais », dans *Congrès archéologique de France. Avignon et le comtat Venaissin, 1963*, Paris, 1963, p. 71-74.

système comparable de galeries distribuant deux niveaux d'habitations²⁶. À Aix-en-Provence, les travaux effectués dans la première moitié du XIV^e siècle sur le palais archiépiscopal ajoutent, à la *aula* du XIII^e siècle édifée sur un rez-de-chaussée voûté, une galerie en retour ouverte sur la cour, ainsi qu'un escalier commandant l'accès aux étages²⁷. L'existence de coursiers parallèles aux pièces d'habitation n'a pu être démontrée et il est possible que seul ait été retenue, ici, la galerie de prestige surmontée du logis d'étage comme au château de Tarascon vers 1430.

À Lourmarin, les agrandissements apportés à la maison de campagne construite à la fin du XV^e siècle par Fouquet d'Agout organisent le château, au début du siècle suivant, autour d'une petite cour dotée, sur trois niveaux, de galeries adossées aux bâtiments nord et ouest²⁸. Deux ailes de la cour d'honneur du château de Salon reçoivent à même époque, sur l'initiative de l'archevêque d'Arles Jean Ferrier, des galeries charpentées, dessinées par des arcatures en anse-de-panier qui portent des coursiers fermées ajourées de grandes croisées.

Le chantier des galeries de la cour du château de Gréoux s'inscrit ainsi dans un mouvement de modernisation qui touche nombre de châteaux et résidences à partir de la fin du XIV^e siècle et qui transforme, selon les mots de Jean Mesqui, la demeure seigneuriale en « un ensemble distribué »²⁹.

Outre ces travaux, le XV^e siècle a vu, à Gréoux, la reprise d'un certain nombre de fenêtres et l'ouverture de nouvelles. Peu ont été conservées intactes mais les nombreux remplois dans les encadrements des grandes fenêtres hautes modernes et parfois les restes ténus de leurs embrasures murées permettent d'imaginer l'importance de ces rénovations qui ont fait entrer davantage de lumière dans le château³⁰. À l'étage du corps de bâtiment sud, peuvent être attribuées à ces campagnes de travaux une fenêtre sur allège à traverse et bases prismatiques ouverte vers la cour depuis la salle XXIV, ainsi que les deux baies à coussièges qui se sont substituées, dans l'espace XXIII, aux prises de jour primitives ouvertes côté village, plus une troisième, côté cour. Une quatrième à croisée est mentionnée dans le mur ouest de cette salle, en 1615, alors qu'elle doit être démolie pour laisser place à une porte³¹. Dans la salle haute de la tour nord-ouest (espace VIII), l'encadrement mouluré d'un double cavet de la fenêtre ouest la rattache également à cette phase.

26. Hervé ALIQUOT, « Les Palais cardinales hors les murs d'Avignon au XIV^e s. », thèse de 3^e cycle, Université de Provence, 1983, p. 392-394.

27. Michel FIXOT, Jean GUYON, Jean-Pierre PELLETIER, Lucien RIVET, « Des abords du forum au palais archiépiscopal. Étude du centre monumental d'Aix-en-Provence », dans *Bulletin monumental*, tome 144-III, 1986. Paris, 1986, p. 260-261.

28. Ministère de la Culture, Inventaire général, *Le Pays d'Aigues (Vaucluse)*. Paris, 1981, p. 261-262.

29. Jean MESQUI, *La Résidence...*, *op. cit.*, p. 168.

30. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, *op. cit.*, p. 53, 57, 94.

31. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2453 f°155v°, le 9 mars 1615.

Enfin, à l'étage du corps de bâtiment nord (espace V), ce sont trois fenêtres à croisée dont deux dotées de coussièges qui, partiellement oblitérées par les percements ultérieurs, ont laissé leur empreinte dans le mur nord. Au nord comme au sud, les nombreux fragments de meneaux et traverses moulurés de gorges segmentaires, de cavets et de bases prismatiques, piégés dans les encadrements des grandes fenêtres du XVIII^e siècle, éclairent les dispositions de ces baies qui renvoient au répertoire du gothique tardif.

À partir du milieu du XVI^e siècle, les interventions sur le château, après deux sursauts militaires, introduisent progressivement les commodités résidentielles, le confort et la lumière, et donnent à la demeure ses dispositions définitives.

AU XVI^e SIÈCLE : UN REGAIN MILITAIRE

Au milieu du XVI^e siècle, la construction de deux tours à canonnières vient moderniser le système de défense passive du château médiéval et compléter, au nord, la silhouette de l'édifice (fig. 2).

Face à la tour nord-ouest du château, la première a été adossée à l'enceinte castrale médiévale en en condamnant l'accès primitif (fig. 3 et 11). De plan ovale, ce volume prend appui sur la dernière assise du mur d'enceinte qu'il dépasse d'environ 3 m. Ses parements de moellons étaient étanchés par un épais enduit. À près de 4,50 m du niveau de sol extérieur, trois canonnières en pierre de taille, comparables à celles du rempart villageois, traversent la base de la tour. Au fond de leur embrasure extérieure, rectangulaire, horizontale et fortement ébrasée, un ressaut délimite l'orifice de tir, centré dans la canonnière centrale pour le tir frontal et orienté vers le rempart dans les canonnières latérales, pour les tirs de flanquement. Côté basse-cour, l'obturation de la porte médiévale a maintenu un simple passage rectangulaire vers le premier niveau voûté de cette tour retranchée, transformé ainsi en casemate.

La seconde tour, de plan circulaire avec un diamètre hors-œuvre de 9,50 m, cantonne l'angle nord-est du château dont elle reprend la division intérieure à deux niveaux (fig. 2).



Fig. 11 : Vue de la tour à canonnière du rempart castral (cl. S. Claude).

Le rez-de-chaussée voûté a conservé trois canonnières, tandis qu'à l'étage, seule la percée ouest, pour le tir de flanquement de la courtine nord, a échappé aux restaurations. Toutes sont du même type qui marque une évolution de l'archère-canonnière au XVI^e siècle, avec un simple orifice de tir carré d'environ 0,15 m de côté, sans ébrasement extérieur, ni fente de visée – excepté pour la canonnière sud du rez-de-chaussée – et une embrasure intérieure verticale légèrement ébrasée.

Par leur plan et la présence de batteries de canonnières qui témoignent du développement de l'artillerie légère, ces deux tours ressortissent au XVI^e siècle³². Un *terminus ante quem* de 1584 est donné pour celle du château dont le seigneur souhaite alors transformer les parties hautes en pigeonnier³³, tandis que la similitude de la tour du rempart castral avec les flanquements du second rempart villageois, en construction en 1554, resserre la chronologie sur le milieu du siècle³⁴. C'est donc à Guiot de Glandevès, à son frère Gaspard ou au fils de ce dernier, Ardoin, qui se succèdent sur la seigneurie entre 1538 et 1568, qu'il faut attribuer ces renforcements des défenses du château. Ces travaux s'inscrivent dans le contexte des guerres de religion dont les tensions se manifestent dès avant 1540 et précèdent de quelques années les grands affrontements de 1561-1562. Par deux fois au moins, en 1574 et en octobre 1578, lors de la seconde vague d'affrontements entre catholiques et protestants, Gréoux s'est trouvé aux prises avec les troupes protestantes. Les menaces s'éloignant, la fonction militaire des abords du château s'est peu à peu estompée et l'on saisit dans les dernières années du XVI^e siècle le glissement des tours à canonnières vers des fonctions plus utilitaires et de détente.

LE CHÂTEAU D'ANTOINETTE DE GLANDEVÈS

Entre 1565 et 1568, Antoinette de Glandevès hérite du château de Gréoux et de la part de seigneurie de son père, Guiot. Pour 2 700 écus d'or, elle rachète, en juillet 1596, à son cousin Ardoin de Glandevès, ses parts de juridiction, tous les droits et domaines qu'il détient sur Gréoux et à Auralfrèdes, ainsi que toutes ses propriétés roturières, et réunit sous son autorité la totalité de la seigneurie de Gréoux qu'elle gère avec fermeté jusqu'à sa mort en 1622. Elle est le seigneur qui est le plus intervenu sur le château auquel elle donne, dans le premier quart du XVII^e siècle, sa silhouette définitive.

Les premiers travaux qu'on lui connaît sont décrits dans un prix-fait du 1^{er} septembre 1584 et consistent, alors même que sévissent toujours les guerres de religion, en la transformation en pigeonnier de la partie supérieure de la

32. Une adjonction similaire est réalisée en 1525-1526 au château vieux de Lourmarin (Ministère de la Culture, Inventaire général, *Le Pays d'Aigues...*, *op. cit.*, p. 262).

33. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2422 f°264v°.

34. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, *op. cit.*, p. 24.

tour à canonnières nord-est³⁵. Quelques années plus tard, si les préoccupations militaires peuvent, à nouveau, être à l'origine de la commande d'une tour à canonnières supplémentaire pour l'angle sud-est du château, ce projet trahit surtout la volonté de gommer le profil moyenâgeux de l'édifice en l'apparentant aux grandes bastides rurales cantonnées contemporaines. Conçue le 16 mars 1592, la « *tour ronde, come celle qui y est faicte a lautre coin dudit chateau, jougant lariere chambre que vise deriere levant* » ne verra pas le jour. Un second prix-fait en décharge les maçons le 2 septembre de la même année³⁶.

Ces deux contrats conclus par Antoinette de Glandevès détaillent, par ailleurs, plusieurs ouvrages qui ont donné au corps de bâtiment oriental sa distribution actuelle. Au rez-de-chaussée, la construction de murs-de-refend crée alors l'enfilade de petites pièces à usage domestique, voûtées et peu éclairées, parmi lesquelles se trouvaient les cuisines du château, tandis qu'à l'étage, ce découpage est repris dans des espaces à vocation résidentielle. La commande de 1592 portait enfin sur le grand escalier de la cour dont la pente des deux volées médiévales, trop raide, fut adoucie (fig. 9). Les vestiges conservés de ces interventions qui se sont superposées aux anciennes structures de l'escalier permettent de restituer une première volée allongée, comprenant au moins dix-huit marches peu épaisses et aboutissant à un repos rehaussé d'environ 0,95 m. La situation de ce dernier a condamné les anciens accès et en a créé d'autres vers l'espace XXI (bâtiment sud). Au départ de ce repos, la seconde volée de vingt-deux marches, plus étroite d'au moins 0,40 m, aboutissait au palier du premier état et à la galerie haute. Sur la bande ainsi dégagée par le rétrécissement des marches, à l'aplomb du mur d'échiffre, a été monté un parapet fermant la cage d'escalier.

Outre les importants travaux de nettoyage et d'amélioration de sa demeure, qu'elle commande en 1602 au maître gipier manosquin, Pierre Estienne³⁷, Antoinette de Glandevès poursuit au début du XVII^e siècle la reconversion des anciens organes de défense du château en espaces utilitaires. Le 9 novembre 1607, elle passe prix-fait avec le même artisan pour la réalisation de « *deux pigeonniers dessus les deux tours que sonctz a la basse court du p(rése)nt chasteau* », à savoir la tour nord-est et celle du rempart³⁸. Souligné par un lit de lauzes, le rehaussement de deux cannes (4 m) qui doit être réalisé est encore nettement perceptible dans les élévations de la tour du rempart où il a permis l'aménagement d'un toit en pente doté d'un décrochement

35. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2422 f°264v°.

36. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2430 f°283v° (16 mars 1592); 2E2434 f°160 (2 septembre 1592).

37. Le devis daté du 12 avril 1602 détaille des travaux visant à améliorer le confort du château (construction ou réparation de quatre cheminées), sa salubrité (remise à neuf de deux salles, quatre chambres, du cabinet de la tour et de la cuisine, ouverture de fenêtres, réfection des enduits) et ses circulations (création d'une vis en plâtre, ouverture de portes) et à rationaliser certains espaces (pose d'un plancher sous voûte dans le cellier) (A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2441 f°125).

38. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2445 f°343v°.



Fig. 12: Vue de la façade sud du château prise depuis le sud-ouest (cl. S. Claude).

pour la grille d'envol. En plus des 400 nids, le gipier doit gobeter les surfaces murales intérieures et extérieures des deux tours et les blanchir en finition afin qu'aucune aspérité ne laisse de prise aux rats.

Parmi les ouvrages voulus par Antoinette de Glandevès, la tour élevée à la rencontre des corps de bâtiment ouest et sud, dans un angle laissé jusque là libre de toute construction, est sans doute l'un des plus importants (fig. 12). Sa construction achève en 1615 le château dont le plan ne connaîtra plus, par la suite, que des adaptations. Le prix-fait est confié, le 9 mars 1615, à Pierre Estienne qui a travaillé à plusieurs reprises pour Antoinette de Glandevès. Toute la réalisation du gros-œuvre y est clairement exposée et conforme aux vestiges³⁹: les deux murs appareillés de moellons qui dessinent la tour de plan

39. «[...] Laquelle muralhe fera de sept pans despetz au fondement avec son retirement dung quart de pan por canne; lequel fondement fera sur le ferme et la cantonade quil fera a lad(ite) muralhe sera de pierre de tailhe de la haultur de quatre pans plus hault que le sollier de lad(ite) salle, dessus de laquelle y fere de merlez, tant plan q(ue) vuidee, de massonerie, et fera enchasser lad(ite) muralhe c(om)m(e) le canton tirant vers Vinon. Duquel et durant lesspesser de lad(ite) muralhe quil fera de neuf, octera de [cantons ?] et autres pierres de tresse en tresse pans, affin dicelle bin et debment lier et enchasser lune comme lautre.

Fera deux crothes dans lad(ite) muralhe, une comme lautre, et une muralhe au milieu de quatre pans despessur q(ue) prendra sur le ferme, quy menera de lautur a poinct de le barder a plein pied du sollier de lad(ite) salle. [...]

Randre bien bardat et ansimentat et fera la porte por entrer sur lesd(ites) crothes, a la crosiere de lad(ite) salle tirant du couchant, de lautur et largur q(ue) sera admises par lad(ite) dame. Les fere darcades por donner jour ausd(ites) crothes q(ue) fere des pierres de tailhe de deux pans dautheur et demy pan de large. [...]

presque carré (7,80 x 7 m) auront environ 1,75 m d'épaisseur à la base et présenteront un léger fruit extérieur. Leur angle doit être renforcé par une chaîne de pierre de taille sur une hauteur dépassant d'un mètre le plancher de la grande salle du château (espace XXIII). Afin d'assurer la stabilité de l'ouvrage, ces maçonneries doivent être fondées sur le rocher et ancrées dans les angles des bâtiments préexistants. Au premier niveau, le devis décrit deux pièces oblongues voûtées (espaces XII et XIII) que sépare un mur d'un mètre d'épaisseur et qui supportent, à l'étage, une terrasse crénelée où les merlons auront la même largeur que les créneaux (espace XIV). Le dallage de cette terrasse, qui doit s'aligner sur le niveau de la grande salle du château, aura la pente et les dispositifs nécessaires à l'évacuation des eaux de pluie. Seules sont mentionnées, dans le devis, les prises de jour du niveau inférieur et l'accès à la terrasse depuis la grande salle. Le document reste, en revanche, silencieux sur la porte qui ouvrirait sur les espaces XII et XII, depuis l'aile sud (espace XV), sur une bouche à feu ménagée au travers du mur ouest et sur une petite meurtrière ouverte dans l'angle sud-est de la terrasse pour la surveillance du flanc sud du château.

La puissance des maçonneries et des voûtes de faible portée susceptibles de porter une terrasse d'artillerie, l'étroitesse et la parcimonie des percements, la présence d'ouvertures de tir..., tout dans les dispositions de cet ouvrage semble avoir été dicté par des préoccupations défensives. L'emplacement de la tour sud-ouest du château, tournée vers le village, invite à mettre cet ouvrage en perspective avec les conflits qui opposent, depuis le milieu du XVI^e siècle au moins, la communauté villageoise à son seigneur, sur la propriété et l'usage des cours d'eau, les moulins, la directe, le paiement des lods, des tasques, des cens et services, les hommages, le paiement de la taille par le seigneur, les limites des défens etc... et auxquels Antoinette de Glandevès a pris une part active⁴⁰.

Antoinette de Glandevès a environ 80 ans à sa mort. Après avoir testé, à sept reprises, en faveur de ses fils et petits-fils, elle laisse finalement la seigneurie à son arrière-petit-fils, Horace de Castellane-Glandevès, en 1622. Le tuteur de ce dernier, François de Castellane, sieur de Tournon, confie au maçon manosquin, Arthur Dromet, la révision et la réparation de l'ensemble des charpentes et des toitures du château, le 10 mai 1625⁴¹. Le contrat prévoit également de « *bastir une encoure contre la murailhe mestresse dudit chasteau, du couste du vilage, de neuf canes de long et de la mesme haulteur que celle que sy treuve de presant* », désignant la portion orientale du massif taluté qui épaula la façade sud du château sur plus de 21 m de long (fig. 13). Avec près de 4 m d'épaisseur à sa base, ce glacis appareillé de moellons prend appui sur la portion ouest du massif dont le prix-fait signale l'antériorité. Ainsi calé

Pausera les bardatz a sa pante, que puissent pourter leau au dehors, et y les fera de trous, et y mettra de pierre por la sortie. [...] (A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2453 f°155v°).

40. Sandrine CLAUDE, *Le château...*, op. cit., p. 150-151.

41. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2466 f°614, le 10 mai 1625.



Fig. 13 : Détail des glacis sud et de la tour crénelée (cl. S. Claude).

entre la construction de la tour sud-ouest (1615) et le massif commandé en 1625, ce premier segment qui contribue la façade sud du château sur une longueur de 12 m et 10 m de haut, pourrait être l'une des dernières interventions d'Antoinette de Glandevès sur le château.

Ces constructions ont été suivies de la réouverture des baies des salles XIX et XXI masquées par le massif taluté.

LES CLAPIERS AU XVII^e SIÈCLE

Esprit de Clapiers, seigneur du Sambuc, fils du conseiller en la Cour des comptes Jean de Clapiers et de Catherine de Clapiers-Collongue, dame de Pontevès, acquiert la seigneurie de Gréoux et d'Aurafrège, le 30 janvier 1641, d'Horace de Castellane-Glandevès⁴².

Dès son arrivée, il engage des travaux sur son château. Il fait notamment rouvrir la porte sud de la demeure que la construction du glacis avait condamnée quelques années plus tôt et aménage une descente, jusqu'au village à travers le rempart castral⁴³. Le 19 janvier 1644, il paye au maître vitrier de La

42. A. D. Bouches-du-Rhône, 356E113 f°123. Il prend investiture de ces terres le 26 juin 1643 (A. D. Bouches-du-Rhône, B1007 f°38).

43. Le maçon, Jean Audalay était tenu de « faire l'ouverture de la porte du chasteau dud(it) seg(neu)r du couste du vilage, dans le pesseur des encoules, et faire les degres de la dessante long les pesse(u)r desd(it)s encoules et a(utr)es par deors et dans lavant barri dud(it) chasteau » (A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2489 f°67v°, quittance du 9 août 1642).

Tour d'Aigues, Pascal Beus, 76 livres et 14 sous pour les deux cent un pans de vitres (soit 13,58 m²) qu'il a réalisés et posés à la grande salle et dans la chambre, et les réparations faites aux autres vitrages du château⁴⁴. Le 6 avril 1658, Esprit de Clapiers fait rechercher par Antoine Esturin, ingénieur du roi et du gouverneur de la Provence, une source, dans les collines situées au nord du château « *entre la plus haute garene et le chemin de Manosque* », pour la conduire dans sa basse-cour⁴⁵. Si cette source n'a pas le volume requis de deux petits doigts, Esturin devra en trouver d'autres et les réunir à la mine d'eau souterraine qu'il doit creuser sur 25 cannes de long et trois de profondeur. Il n'est pas question, ici, de la citerne du château dont les parois ont gardé les traces de deux arrivées d'eau, l'une à l'ouest était liée à une petite vasque et à la récupération des eaux de toiture, et la seconde, à l'est, pourrait être l'adduction commandée par Esprit de Clapiers⁴⁶. La même année, dans un arrentement général de la baronnie, baillé à un certain François Mathieu, marchand de la ville d'Aups, Esprit de Clapiers se réserve le château et ses abords. L'esplanade qui entoure la demeure seigneuriale, à l'abri du rempart, est alors devenue un jardin⁴⁷.

À sa mort, le 7 septembre 1668, il laisse à son fils Alexandre de Clapiers la baronnie et le soin de régler ses créanciers⁴⁸. Dès le mois d'octobre 1670, celui-ci entreprend l'aménagement des abords du château et de ses accès depuis la route de Manosque (actuelle D82, au nord)⁴⁹. Il s'agit de « *faire et paver une here que led(it) seig(neu)r a jounnant le chasteau au chemin tirant a Manosque, de la contenance denviron quatre centz cannes* ». Au final le caladier Jean Flaiosc réalisera environ 600 cannes² de pavement après d'importants travaux de nivellement et d'aplanissement consistant à « *abattre les rochers et aplanir les enfoncem(en)tz qui sont en lad(ite) here et oster la terre qui est de trop en haut de lad(ite) here et la porter en bas ou besoin sera pour la randre regulliere* ». Ces aménagements, dont une quittance de mai 1671 atteste la bonne réalisation, ont laissé quelques traces avec les restes de calade qui jalonnent encore le chemin montant au château, depuis la route de Manosque,. Mieux conservés à l'approche de la plate-forme castrale où ils dessinent une rampe large entrecoupée de pas-d'âne, ces vestiges permettent de restituer une percée dans l'enceinte, face au porche du château. La représentation qu'en donne dont Joseph-Constant Fallot de Broignard en 1828 illustre également les lacets des murets de soutènement qui, conformément à

44. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2490 f°2v°, quittance du 19 janvier 1644.

45. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2506 f°82.

46. Les données descriptives sur la citerne du château sont issues de Marie-Pierre ESTIENNE, Nathalie MOLINA, *Gréoux-les-Bains...*, op. cit., p. 7-8.

47. « *Le chateau, pigeonier et jardin quest dans lainsainte dudit chateau de Greoulx* » (A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2506 f°167, le 25 juin 1658).

48. A. D. Alpes de Haute-Provence, B1649 f°262.

49. Prix-fait du 31 octobre 1670 (A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2518 f°250v°) et quittance du 15 mai 1671 (2E2518).

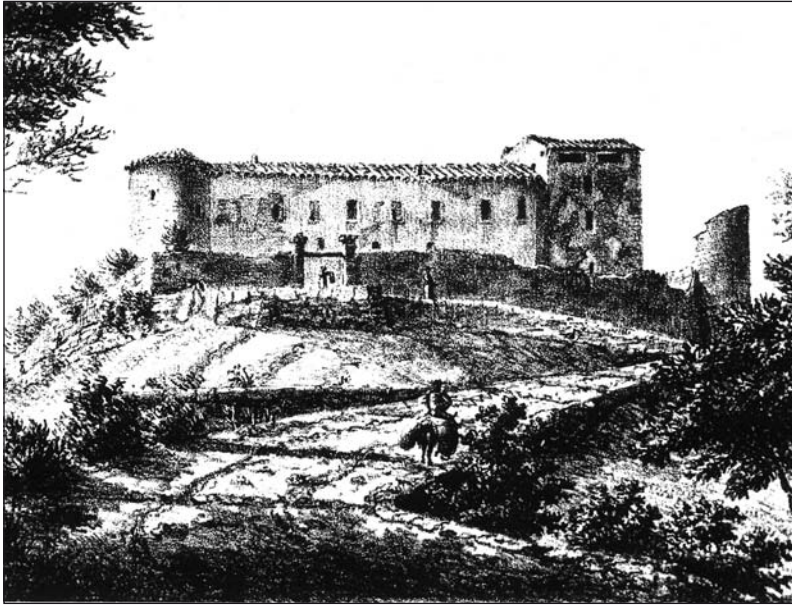


Fig. 14: Lithographie de Joseph-Constant Fallot de Broignard intitulée « Entrée du château » (1828), représentant les abords nord de l'édifice (Aix-en-Provence, Musée Paul Arbaud).

la commande de 1670, soutiennent la montée caladée (fig. 14). Très présente encore sur l'esplanade nord, cette calade doit être mise en parallèle avec celle redécouverte en divers endroits de la cour du château, dont la fouille a démontré qu'elle avait été posée à peu près au même moment⁵⁰.

Du successeur d'Alexandre, Antoine de Clapiers, on ne connaît que les travaux de réparation sur le pigeonnier de la tour nord-est⁵¹.

Au cours du xvii^e siècle, le château a été l'objet de multiples réfections qui ont contribué à améliorer la distribution des pièces, leur confort, à amener la lumière, à assainir les espaces de vie, à rentabiliser les volumes anciens par la création d'entresols ou à développer les circulations. Certains pourraient trouver un écho dans le prix-fait contracté en 1602 par Antoinette de Glandevès, d'autres pourraient tout aussi bien être l'œuvre d'un successeur. Une série de petites portes, rectangulaires ou cintrées, délicates à dater avec précision, dont l'embrasure généralement droite pratiquée au travers des murs médiévaux a été « *culhie* » c'est-à-dire rectifiée à l'enduit, illustre ces interventions. La présence de certaines est liée à la création de planchers

50. La céramique vernissée sur engobe présente dans le lit de pose des galets apporte, en effet, un *terminus post quem* de la fin du xvii^e siècle ou du début du suivant pour la calade de la cour (Marie-Pierre ESTIENNE, Nathalie MOLINA, *Gréoux-les-Bains...*, op. cit., p. 4-5).

51. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2526 f°526 (22 octobre 1696).

intermédiaires qui, comme dans le corps de bâtiment nord (espaces III, IV et VI), découpent les anciens volumes médiévaux et impliquent la restitution de circulations verticales internes aux espaces. D'autres ont complété les accès distribués par la galerie haute et créent des communications, jusqu'alors inexistantes, entre la tour maîtresse nord-ouest et le corps de bâtiment nord (espaces VI et VIII). Peu d'éléments de décors ont été conservés de cette période. Le traitement fruste des ouvertures n'a jamais permis le développement de moulures en pierre dans les encadrements et ce sont vraisemblablement les gypseries qui ont constitué l'essentiel de l'ornementation immeuble du château, au XVII^e siècle. Les nombreuses saignées dans les enduits muraux et quelques fragments épars de moulures, bandeaux à entailles stylisant un décor feuillagé ou palmettes et feuilles d'acanthe très sommaires, attestent leur présence autour des portes, des manteaux de cheminées ou en haut des murs⁵². Pourrait également ressortir à cette même période, le décor étoilé peint en bistre de l'intrados des arcs segmentaires des baies à coussièges de l'espace XIX (bâtiment sud).

LE XVIII^e SIÈCLE : VERS LA DEMEURE DE VILLÉGIATURE

Le 5 avril 1702, la baronnie passe aux mains de Jérôme d'Audiffret « *con(seill)er, secretaire du roy, maison, courone de France en l'une des chanceleries de Provance, et lieu(tenant) gen(éra)l civil et criminel en la Marine et admirautte des mers de Levant, au siege dud. Mars(ei)lle* »⁵³. Sous son impulsion, le château de Gréoux connaît sa dernière grande campagne de transformation qui lui donne sa distribution et ses dispositions actuelles. Pour les travaux de maçonnerie et de charpenterie consignés dans un prix-fait du 8 août 1702, Jérôme d'Audiffret fait appel à deux maçons de sa ville d'origine, les marseillais Esprit Pécout et Gaspard Benoît, qui interviennent sur toute la construction⁵⁴. Pour un montant évalué à 4 000 livres, ils montent de nouveaux murs en moellons, fournissent et mettent en œuvre les éléments de pierre de taille (dallages, encadrements de baie...); ils restaurent l'ensemble des charpentes de toit et refont les couvertures en terre cuite sur génoise; ils déposent tous les planchers qui le nécessitent, les réinstallent au niveau voulu par le seigneur, les blanchissent au plâtre par-dessous et carrellent leur surface de mallons. Les maçons réalisent également, à l'intérieur des pièces, des cloisonnements légers de plâtre et de terre cuite dont quelques saignées verticales dans les enduits de l'espace XXV et les restes d'une armature en bois rappellent l'existence. Ils posent des lambris et blanchissent les murs,

52. Ces motifs s'apparentent aux nombreux exemples reconnus en Haute-Provence (Marie-Hélène GUEYRAND, « Les Décors de gypseries dans l'architecture civile des Alpes du sud ». DEA de Lettres et Arts, université de Provence Aix-Marseille I, 1988).

53. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2527 f°243v°.

54. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2527 f°271v°.

montent des escaliers de plâtre et des étagères en bois, ravalent les façades et ouvrent plusieurs fenêtres dont le détail n'est pas précisé. Une quittance du 15 juin 1703 apprend qu'ils avaient sous-traité au sculpteur manosquin André Choissal la réalisation de corniches et de cheminées⁵⁵. Le 9 août 1702, Jérôme d'Audiffret passe commande pour des vantaux de portes en noyer et surtout pour les huisseries de plusieurs fenêtres. La largeur de cinq pans et demi (env. 1,43 m), requise pour ces boiseries, correspond exactement à celle des grandes baies segmentaires de l'étage dans lesquelles il faut probablement voir les fenêtres commandées la veille⁵⁶.

Ces interventions, dont les trois prix-faits de 1702 ne permettent pas toujours de saisir le détail, achèvent le morcellement des grandes salles de la demeure médiévale auxquelles se substitue une enfilade d'appartements, de petits salons, de boudoirs, de cabinets chauffés qui manifestent, aux étages, une recherche de confort, tandis que les espaces de communs restent relégués aux niveaux inférieurs. Le remaniement de l'angle sud-est du château avec la création d'entresols pourrait être le résultat de cette campagne de rénovations dont les ouvrages les mieux identifiés sont les grandes fenêtres segmentaires qui ajoutent, à l'étage, les quatre façades du château. Elles sont, avec quelques cheminées et niches murales, les témoins du réaménagement de l'étage noble en vastes appartements jouissant, par leur situation, d'une vue exceptionnelle et d'une abondante luminosité (fig. 12). C'est également à cette époque que le corps de bâtiment sud prend son découpage actuel dicté en partie par l'allongement, vers l'est, de l'espace XXIII, et que de nouvelles portes – celles-ci rappellent, par leurs grandes dimensions et leur forme, les fenêtres segmentaires –, sont créées pour desservir l'étage de l'aile ouest.

Les interventions ultérieures, sur le château, n'ont laissé aucune trace dans les textes. Elles sont limitées et concernent toutes l'aménagement de structures de production ou de stockage agricole qui ont tiré profit des espaces disponibles et, dans le cas des deux pressoirs à vis installés à l'angle sud-ouest de l'espace XV, de la puissance d'appui qu'offraient les maçonneries du glacis sud du château. Ceux-ci appartiennent à une petite unité de pressurage des olives qui comprenait quatre cuves à huiles réparties dans les espaces XII et XIII, directement alimentées par le pressoir via une canalisation, et également une cheminée à eau pour la liquéfaction des matières oléagineuses encore présentes dans les grignons de la première pression. En l'absence de meule pour le triturage des olives, il est probable que cet ensemble soit un simple moulin à grignons pour la production d'une huile de seconde qualité, destinée à l'éclairage notamment. L'inventaire de succession de 1782 fait état, dans le grand office du château, de plusieurs jarres à huile et, dans les deux caves, de cuves en bois, de tonneaux, « *de neuf baril pour*

55. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2527 f°359v°.

56. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2527 f°273. Le jour même, il commande les ferrures (2E2527 f°274).

l'huile et quatre barriques pour charier l'eau »⁵⁷ qui font écho aux structures de l'aile sud.

Au nord-ouest, les grandes ouvertures pratiquées au sommet des murs extérieurs de la tour maîtresse médiévale, qui créent un espace sous toiture, couvert mais ventilé, rappellent les dispositifs, fréquents en Haute-Provence, des séchoirs à fruits. Un rapport d'estimation et de division du château destiné à être vendu au titre des biens nationaux mentionne, en 1795, à l'étage de la tour, un grenier à foin⁵⁸.

En 1732 ou 1733, la seigneurie revient à Jean-Baptiste d'Audiffret, neveu de Jérôme d'Audiffret. Dès 1737, il arrente la ménagerie⁵⁹ du château et avec elle plusieurs pièces situées à côté du porche d'entrée⁶⁰. Le 25 septembre 1772, les abords du château sont décrits comme des lieux ombragés dans un nouvel arrentement où le marquis se réserve « *les meuriers qui sont autour du chateau, du pred dit du chateau, et ceux quil [le seigneur] a nouvellement fait planter sur les avenues dudit chateau* »⁶¹.

À la fin de l'Ancien Régime, le château n'est plus qu'une résidence de villégiature pour son seigneur qui vit désormais à Marseille et ne fréquente Gréoux qu'occasionnellement. L'inventaire de succession dressé au château, en 1782, à la mort de Jean-Baptiste Audiffret, fait d'ailleurs, ligne après ligne, état de la vétusté du mobilier de cette demeure qui n'est plus habitée que quelques semaines par an. Dans le courant du mois de mai 1785, Jean-Baptiste-Boniface-Surléon d'Albertas, dernier marquis de Gréoux domicilié à Marseille, vide son château des meubles et effets qui s'y trouvent, en récupère une partie et met le reste aux enchères⁶²; il sonne ainsi le glas d'une demeure déjà partiellement délaissée.

CONCLUSION

Jusqu'à la Révolution, les seigneurs qui se sont succédé sur le domaine ont transformé le château de Gréoux et fait, au fil des siècles, évoluer le parti de son plan d'ensemble. Ce sont généralement les premiers de lignée qui apportent les modifications les plus significatives à la demeure qu'ils viennent d'acquérir, tandis que ceux qui en héritent ont simplement œuvré à son entretien.

Dans la première moitié du xv^e siècle, répondant aux exigences de l'époque, la construction, dans la cour du château médiéval, d'un ensemble

57. Archives privées de Mme Atger, Domaine d'Aurabelle (Alpes de Haute-Provence).

58. A. D. Alpes de Haute-Provence, 1Q66 art.327.

59. La ménagerie est l'habitation du « ménager » qui exploite les terres du château.

60. Arrentement de la ménagerie du château à Roch Buerle, le 12 septembre 1769 (A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2555 f°1274).

61. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2556 f°1585v°.

62. A. D. Alpes de Haute-Provence, 2E2562 acte 68, 10 novembre 1803.

monumental comprenant deux niveaux de galeries et un grand escalier, ajoute un système de distribution parallèle aux corps de logis. S'ils ont généré de nouveaux accès et, partant, rationalisé les circulations au sein de la demeure médiévale encore peu pénétrée par les commodités, ces travaux ne semblent, en revanche, pas en avoir modifié la distribution intérieure toujours articulée autour de très grands volumes voûtés ou planchéiés. Ils se sont accompagnés de l'élargissement et de la mise aux goûts du jour des fenêtres de l'étage noble percé de grandes croisées à coussièges, qui amorcent une première étape dans l'ouverture sur l'extérieur de la demeure seigneuriale, mieux desservie et mieux éclairée.

Au XVI^e siècle, probablement sous la pression des guerres de religion, les organes de défense passive du château sont renforcés par la construction de deux tours à canonnières. En 1615, la mise en place d'une troisième tour, côté village, achève le plan du château dont l'angle sud-ouest du quadrilatère avait curieusement été maintenu non bâti jusqu'alors. Dotée d'une terrasse d'artillerie avec une fonction peut-être plus dissuasive qu'effective, cette tour a pu renforcer le dispositif défensif côté village, à la suite des différents procès qui opposèrent le seigneur à la communauté de Gréoux.

Amorcé dès la fin du XVI^e siècle par la reconversion en pigeonniers des parties sommitales des tours à canonnières, l'effacement progressif de la fonction militaire à partir du deuxième quart du XVII^e siècle va de pair avec le fractionnement des grands espaces médiévaux en espaces d'habitation plus petits, rendus plus confortables par le développement des commodités résidentielles (cheminées, niches murales, multiplication des circulations, enduisage d'isolation et de propreté des murs...) et la multiplication des fenêtres qui font entrer la lumière dans ces appartements. Le captage d'une source pour grossir les réserves d'eau du château et la végétalisation de ses abords trahissent également cette recherche d'amélioration du cadre de vie.

En quatre siècles d'occupation, le château du XIV^e siècle qui, retranché sur sa cour intérieure, s'enfermait derrière sa ceinture de rempart et des murs hauts, épais et peu ajourés, est devenu une résidence de villégiature ouverte sur l'extérieur, qui à la fin du XVIII^e siècle ne reçoit plus que les visites occasionnelles de son propriétaire.

Sandrine CLAUDE

*
* *

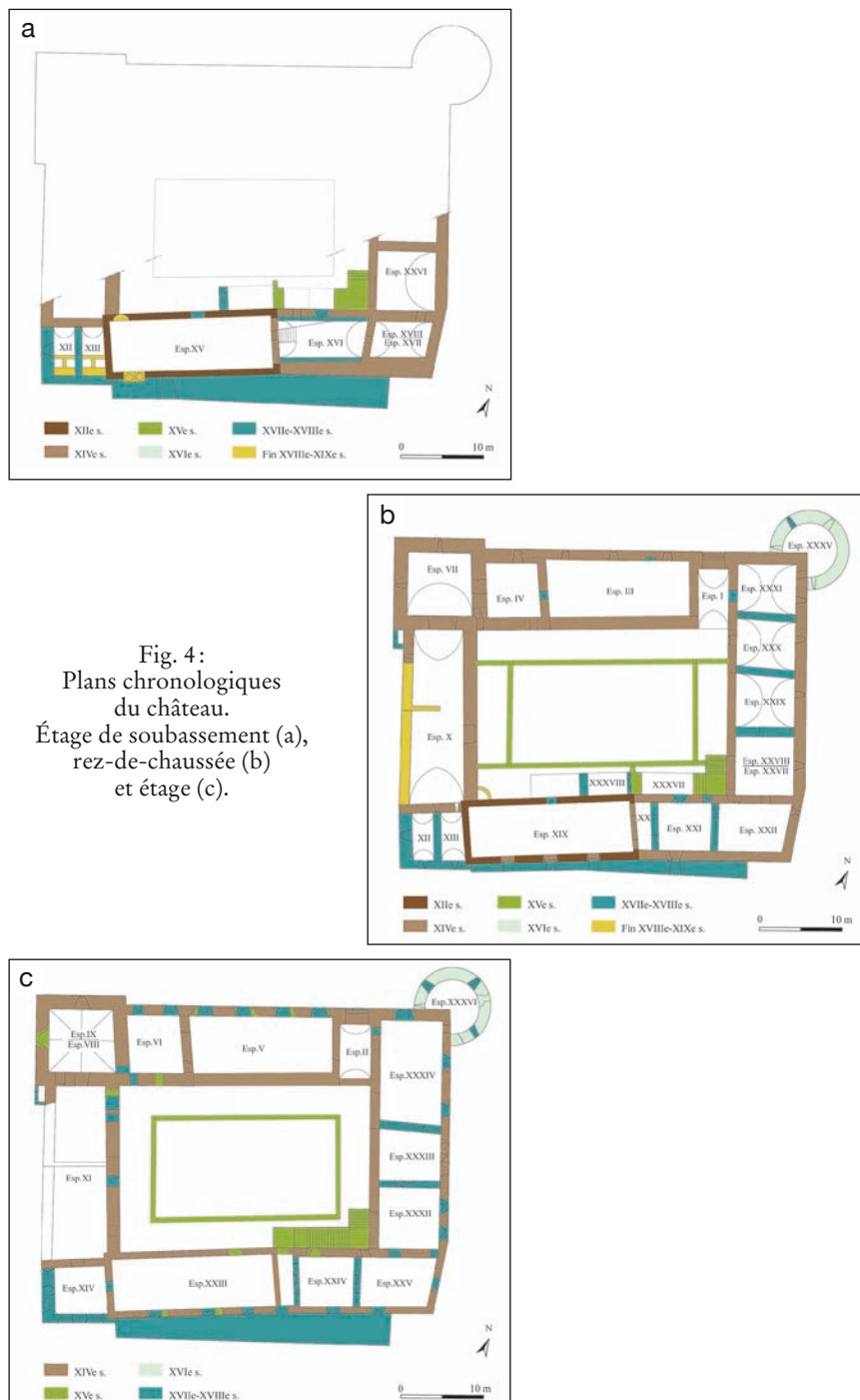


Fig. 4:
Plans chronologiques
du château.
Étage de soubassement (a),
rez-de-chaussée (b)
et étage (c).

RÉSUMÉ

Conçu et édifié dans le deuxième quart du ^{xiv}^e siècle, le château de Gréoux-les-Bains est un vaste complexe seigneurial composé de quatre corps de bâtiment et d'une tour carrée d'angle qui s'organisent autour d'une cour. Si la demeure fortifiée, retranchée sur ce vide central, présente alors un fort caractère castral, peu pénétré par le confort et les aménagements résidentiels, la fonctionnalité de son plan organique, influencé par la grande résidence aristocratique urbaine contemporaine, est sans doute à l'origine de son occupation sans discontinuer jusqu'à la Révolution, moyennant toutefois de nombreuses modifications. Modernisant ainsi tour à tour les circulations internes à la demeure et ses défenses, puis introduisant les éléments de confort résidentiel dans des espaces plus petits et mieux distribués, ces travaux transforment, en près de six siècles, le vaste château seigneurial médiéval en résidence de villégiature, éclairée, chauffée, approvisionnée en eau et agrémentée de jardins.

ABSTRACT

Designed and built in the second quarter of the fourteenth century, the castle of Gréoux-les-Bains is a vast seigniorial complex boasting four buildings flanked by a square tower, all contained within a courtyard. Despite its fortress-like character, with its empty interior, rudimentary comfort and limited residential quarters, its organic functional organization – owing to the large, urban aristocratic residence in style at the time – no doubt explains its continuous occupancy until the French Revolution, notwithstanding numerous alterations. Upgrading in succession its interior and defensive area to ease circulation, then adding home comforts in smaller and better distributed spaces, these renovations transformed in the course of six centuries an imposing medieval castle into a lit, heated leisure residence with running water and added gardens.